

■ **Logicalway S.à.r.l.**, à Boveresse, achat et vente de matériel informatique, etc. (FOSC du 03.03.1998, p. 1535). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal civil du district du Val-de-Travers, en date du 2 juillet 2002. Par conséquent, sa raison sociale devient: **Logicalway S.à.r.l. en liquidation.**

Journal no 2044 du 17.07.2002  
(00573700 / CH-645.1.004.898-1)